

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

## AMENDEMENT

N ° II-CF595

présenté par

M. Lagleize, M. Barrot, M. Duvergé, Mme El Haïry, M. Laqhila, rapporteur M. Mattei et les membres du groupe du Mouvement Démocrate et apparentés

-----

### ARTICLE 38

#### ÉTAT B

#### **Mission « Cohésion des territoires »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.